

Liste équipements Piscine

1. 1 pompe filtration surface grand bassin
2. 1 Pompe filtration de fond grand bassin
3. 1 Filtre diatomée grand bassin
4. 1 pompe filtration SPA
5. 1 pompe remous SPA
6. 1 Filtre diatomée SPA
7. 1 Pompe filtration patageoire extérieure
8. 1 Pompe jeu champignon patageoire extérieure
9. 1 Pompe jeu remous patageoire extérieure
10. 1 Filtre sable patageoire extérieure
11. 1 Système d'analyse cyclope chlore ph grand bassin
12. 1 Système d'analyse chlore ph SPA
13. 1 Système d'analyse chlore patageoire extérieure
14. 1 Système d'injection DDS3000 chlore grand bassin
15. 1 compresseur air 100l
16. 3 pompes doses injection ph et chlore
17. 1 Analyseur portatif chlore ph stabilisant Palintest
18. 1 Sac de secours avec : 1 défibrillateur Philips, 2 bouteilles oxygène (contrat de location) ,1 tensiomètres ,1 oxymètre de pouls, 1 jeu de colliers cervicaux, 1 aspirateur de mucosités
19. 1 plan dur
20. 1 combiné téléphonique
21. 1 caisse enregistreuse cashpad et TPE (contrat de location)
22. 1 climatiseur mobile
23. 1 portique pour cintre vestiaire
24. 200 cintres vestiaire
25. 1 armoire forte
26. 1 aspirateur eau poussière
27. 1 frigo
28. 1 micro-onde
29. 1 robot piscine (contrat de location)
30. 1 compteur FMI
31. 1 ordinateur portable
32. 2 chaudières gaz de ville
33. 1 ballon d'eau chaude avec échangeur a plaque
34. 1 CTA
35. 1 unité déshumidificateur
36. Un lot de petit outillage

CdR gestionnaire de l'élément	Modèle	Type d'élément	Type de bien (protocole INVENTAIRE)	Code l'élément	N° d'inventaire	Libellé élément	Etat	Statut	Entrée / Sortie	Date d'entrée	Libellé du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Gestion Amortissements	Valeur initiale budgétaire	Montant déjà amorti	Valeur nette comptable	
DSI SI EQ	Mobilier	EQ 2185 - Mat Téléphonie PIS	Bien amortissable de faible valeur	2024M00126	2024M00126	JR_INV_1 SAMSUNG GALAXY A23 5G EE NOIR 128 GO_DSI	Figé	Entrée	Entré	04/07/2024	PISCINE ST ORENS	2024	1	Oui	327,60	327,60	-	
DSI SI EQ	Mobilier	EQ 2185 - Mat Téléphonie PIS	Bien amortissable de faible valeur	2024M00206	2024M00206	INV_1 XCOVER7_DSI SI EQS_2024	Figé	Entrée	Entré	09/09/2024	PISCINE ST ORENS	2024	1	Oui	355,92	355,92	-	
DSI SI EQ	Mobilier	EQ 2185 - Mat Téléphonie PIS	Bien amortissable de faible valeur	2025M00015	2025M00015	INV_1 Samsung Galaxy Xcover 7 5G EE noir 128Go_D	Actif	Entrée	Entré	23/01/2025	PISCINE ST ORENS	2025	1	Oui	343,92	322,00	21,92	
															EQ 2185 - Mat Téléphonie PIS	1 027,44	1 005,52	21,92
DPSC BAT EQ	Immobilisation incorporelle	EQ-2031-Frais d'études PISCINE	Bien amortissable nettement individualisé	2024O00024	2024O00024	ASTECH n° 2024000266 - PISCINE-DIAGNOSTIC MULTITEC	Actif	Entrée	Entré	05/06/2024	PISCINE ST ORENS	2024	5	Oui	2 895,00	911,00	1 984,00	
DPSC BAT EQ	Immobilisation incorporelle	EQ-2031-Frais d'études PISCINE	Travaux en cours	2024O00072	2024O00072	ASTECH n° 2024000266 - PISCINE-DIAGNOSTIC MULTITEC	Actif	En cours	Neutre		PISCINE ST ORENS	2024	5	Oui	2 790,90	-	2 790,90	
DPSC BAT EQ	Immobilisation incorporelle	EQ-2031-Frais d'études PISCINE	Travaux en cours	2025O00111	2025O00111	ASTECH n° 2025000164 - PISCINE-RECONNAISSANCES STR	Actif	En cours	Neutre		PISCINE ST ORENS	2025	5	Oui	4 440,00	-	4 440,00	
															EQ-2031-Frais d'études PISCINE	10 125,90	911,00	9 214,90
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-21314 -Bâti Sportifs-cult	Bien non amortissable	AUT05960	AUT05960	PARKING PISCINE	Figé	Entrée	Entré	23/01/2007	PISCINE ST ORENS	2015		Non	23 233,50	-	23 233,50	
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-21314 -Bâti Sportifs-cult	Bien non amortissable	AUT05961	AUT05961	PIETONNIER PARKING PISCINE	Figé	Entrée	Entré	23/01/2007	PISCINE ST ORENS	2015		Non	2 757,86	-	2 757,86	
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-21314 -Bâti Sportifs-cult	Bien non amortissable	AUT05955	AUT05955	PARKING PISCINE	Figé	Entrée	Entré	03/04/2007	PISCINE ST ORENS	2015		Non	31 086,93	-	31 086,93	
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-21314 -Bâti Sportifs-cult	Bien non amortissable	AUT05889	AUT05889	TRAVAUX 4CO F1462 SITE PISCINE	Figé	Entrée	Entré	12/12/2007	PISCINE ST ORENS	2015		Non	6 538,23	-	6 538,23	
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-21314 -Bâti Sportifs-cult	Bien non amortissable	AUT05890	AUT05890	TRAVAUX 4CO F1461	Figé	Entrée	Entré	12/12/2007	PISCINE ST ORENS	2015		Non	17 523,92	-	17 523,92	
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-21314 -Bâti Sportifs-cult	Bien non amortissable	AUT06849	AUT06849	RENOVATION DES GEL COAT BASSIN	Figé	Entrée	Entré	14/11/2008	PISCINE ST ORENS	2015		Non	31 122,31	-	31 122,31	
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-21314 -Bâti Sportifs-cult	Bien non amortissable	AUT10652	AUT10652	RENOVATION DES GEL COAT DE LA	Figé	Entrée	Entré	27/10/2011	PISCINE ST ORENS	2015		Non	4 736,16	-	4 736,16	
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-21314 -Bâti Sportifs-cult	Bien non amortissable	AUT11600	AUT11600	CLOISON MOBILE /SEPARATION MOB	Figé	Entrée	Entré	12/09/2012	PISCINE ST ORENS	2015		Non	1 176,00	-	1 176,00	
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-21314 -Bâti Sportifs-cult	Bien non amortissable	AUT12646	AUT12646	TRAVAUX MISE AUX NORMES ACCESS	Figé	Entrée	Entré	05/07/2013	PISCINE ST ORENS	2015		Non	1 103,81	-	1 103,81	
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-21314 -Bâti Sportifs-cult	Bien non amortissable	2020B00031	2020B00031	REPLACEMENT RAILS ENTREE PISCINE	Figé	Entrée	Entré	02/07/2020	PISCINE ST ORENS			Non	14 785,85	-	14 785,85	
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-21314 -Bâti Sportifs-cult	Bien non amortissable	2020B00032	2020B00032	CHANGÈMENT DES GALETS BAS ENTREE PISCINE	Figé	Entrée	Entré	02/07/2020	PISCINE ST ORENS			Non	7 839,00	-	7 839,00	
															EQ-21314 -Bâti Sportifs-cult	141 903,57	-	141 903,57
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-21318-Autres bâtim publics	Bien non amortissable	2024B00115	2024B00115	ELEMENT SYSTEME FILTRATION PISCINE	Figé	Entrée	Entré	12/07/2024	PISCINE ST ORENS			Non	4 920,00	-	4 920,00	
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-21318-Autres bâtim publics	Bien non amortissable	2024B00079	2024B00079	COUPOLE PISCINE - GALETS DE ROULEMENT	Figé	Entrée	Entré	01/05/2024	PISCINE ST ORENS			Non	8 920,68	-	8 920,68	

DSC ESS EQ	Bâti	EQ-21318-Autres bâtim publics	Bien non amortissable	2025B00047	2025B00047	ACHAT GRILLES PERPENDICULAIRES PISCINE SELON DEVIS	Actif	Entrée	Entré	09/01/2025	PISCINE ST ORENS			Non		2 697,60	-	2 697,60
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-21351-Install, aménag const	Bien non amortissable	2017B00044	2017B00044	TRAVAUX PISCINE ST ORENS-COUPOLLE	Figé	Entrée	Entré	24/07/2017	PISCINE ST ORENS			Non		153 635,97	-	153 635,97
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-21351-Install, aménag const	Bien non amortissable	2025B00124	2025B00124	SOLDE SUR OFFRE DE PRIX TRAVAUX DE MAINTENANCE STR	Actif	Entrée	Entré	10/09/2025	PISCINE ST ORENS			Non		80 604,00	-	80 604,00
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-21351-Install, aménag const	Bien non amortissable	2025B00122	2025B00122	Faisabilité rénovation piscine	Actif	Entrée	Entré	10/09/2025	PISCINE ST ORENS			Non		34 590,00	-	34 590,00
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-21351-Install, aménag const	Bien non amortissable	2025B00123	2025B00123	TRAVAUX SUR STRUCTURE COUPOLE PISCINE	Actif	Entrée	Entré	10/09/2025	PISCINE ST ORENS			Non		48 000,00	-	48 000,00
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-21351-Install, aménag const	Bien non amortissable	2025B00176	2025B00176	ELEMENT DE DOUCHE PISCINE ST ORENS	Actif	Entrée	Entré	24/11/2025	PISCINE ST ORENS			Non		873,51	-	873,51
DPSC BAT EQ	Bâti	EQ-21351-Install, aménag const	Bien non amortissable	2022B00009	2022B00009	ASTECH n° 2021001189 - A 20 063 PISCINE RELAMPING	Figé	Entrée	Entré	21/01/2022	PISCINE ST ORENS			Non		2 242,14	-	2 242,14
DPSC BAT EQ	Bâti	EQ-21351-Install, aménag const	Bien non amortissable	2022B00103	2022B00103	RP ADAP PISCINE ST ORENS OPE 999 2021 0142/9091	Figé	Entrée	Entré	23/09/2022	PISCINE ST ORENS			Non		66,35	-	66,35
DPSC BAT EQ	Bâti	EQ-21351-Install, aménag const	Bien non amortissable	2023B00029	2023B00029	ASTECH n° 2022000816 - PISCINE ST ORENS- TX REGISTR	Figé	Entrée	Entré	07/03/2023	PISCINE ST ORENS			Non		4 939,20	-	4 939,20
DPSC BAT EQ	Bâti	EQ-21351-Install, aménag const	Bien non amortissable	2022B00139	2022B00139	ASTECH n° 2022000816 - PISCINE ST ORENS- TX REGISTR	Figé	Entrée	Entré	24/11/2022	PISCINE ST ORENS			Non		11 794,80	-	11 794,80
DPSC BAT EQ	Bâti	EQ-21351-Install, aménag const	Bien non amortissable	2022B00068	2022B00068	ADAP PISCINE ST ORENS OPE 999 2021 0142/9091	Figé	Entrée	Entré	20/05/2022	PISCINE ST ORENS			Non		931,32	-	931,32
DPSC BAT EQ	Bâti	EQ-21351-Install, aménag const	Bien non amortissable	2025B00102	2025B00102	ASTECH n° 2023000974 - PISCINE- RACCORDEMENT PAC SU	Actif	Entrée	Entré	29/07/2025	PISCINE ST ORENS			Non		4 145,40	-	4 145,40
DEP BATIMENTS EXPLOITATION EQ	Bâti	EQ-21351-Install, aménag const	Bien non amortissable	2018B00062	2018B00062	ASTECH n° 2018000426 - ADAP PISCINE : MISE EN ACCE	Figé	Entrée	Entré	02/08/2018	PISCINE ST ORENS			Non		26 883,59	-	26 883,59
DEP BATIMENTS EXPLOITATION EQ	Bâti	EQ-21351-Install, aménag const	Bien non amortissable	AUT11416	AUT11416	CHAUFFE-EAU ELEC. THERMOR SOUS PISCINE	Figé	Entrée	Entré	16/06/2012	PISCINE ST ORENS	2015		Non		178,98	-	178,98
DEP BATIMENTS EXPLOITATION EQ	Bâti	EQ-21351-Install, aménag const	Bien non amortissable	AUT11605	AUT11605	PISCINE/ POSE PORTE D'ACCES LO	Figé	Entrée	Entré	05/12/2012	PISCINE ST ORENS	2015	0	Non		3 480,80	-	3 480,80
DEP BATIMENTS EXPLOITATION EQ	Bâti	EQ-21351-Install, aménag const	Bien non amortissable	2019B00026	2019B00026	ASTECH n° 2019000101 - PISCINE - MISE EN PLACE SER	Figé	Entrée	Entré	20/03/2019	PISCINE ST ORENS			Non		1 769,40	-	1 769,40
DEP BATIMENTS EXPLOITATION EQ	Bâti	EQ-21351-Install, aménag const	Bien non amortissable	2019B00027	2019B00027	ASTECH n° 2018001259 - PISCINE SAINT ORENS - ASSER	Figé	Entrée	Entré	26/03/2019	PISCINE ST ORENS			Non		3 752,52	-	3 752,52
DEP BATIMENTS EXPLOITATION EQ	Bâti	EQ-21351-Install, aménag const	Bien non amortissable	AUT10350	AUT10350	EQUIPEMENT PISCINE CAILLEBOTIS	Figé	Entrée	Entré	30/08/2011	PISCINE ST ORENS	2015	0	Non		4 065,56	-	4 065,56

DEP BATIMENTS EXPLOITATION EQ	Bâti	EQ-21351-Install. aménag const	Bien non amortissable	2019B00058	2019B00058	ASTECH n° 2019000373 - PISCINE GROUPE FROID MISE E	Figé	Entrée	Entré	07/08/2019	PISCINE ST ORENS			Non		760,44	-	760,44	
DEP BATIMENTS EXPLOITATION EQ	Bâti	EQ-21351-Install. aménag const	Bien non amortissable	2019B00017	2019B00017	ADAP PISCINE : MISE EN ACCESSIBLE ENTREE	Figé	Entrée	Entré	08/03/2019	PISCINE ST ORENS			Non		8 229,25	-	8 229,25	
DEP BATIMENTS EXPLOITATION EQ	Bâti	EQ-21351-Install. aménag const	Bien non amortissable	2018B00044	2018B00044	PISCINE : REMPLACEMENT DU GROUPE FROID ATTENTE 201	Figé	Entrée	Entré	04/05/2018	PISCINE ST ORENS			Non		28 285,56	-	28 285,56	
DEP BATIMENTS EXPLOITATION EQ	Bâti	EQ-21351-Install. aménag const	Bien non amortissable	2020B00107	2020B00107	ASTECH n° 2019000793 - PISCINE INSTALLATION COMPTE	Figé	Entrée	Entré	01/12/2020	PISCINE ST ORENS			Non		726,58	-	726,58	
DFI FC EQ	Bâti	EQ-21351-Install. aménag const	Bien non amortissable	2018B00032	2018B00032	TRAVAUX 2018 PISCINE ST ORENS-COUPOLLE	Figé	Entrée	Entré	22/03/2018	PISCINE ST ORENS			Non		5 995,31	-	5 995,31	
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-2138-Autres constructions	Bien non amortissable	AUT03013	AUT03013	PISCINE	Figé	Entrée	Entré	01/01/2005	PISCINE ST ORENS	2015		Non		10 626,22	-	10 626,22	
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-2138-Autres constructions	Bien non amortissable	AUT03479	AUT03479	PISCINE	Figé	Entrée	Entré	01/01/2005	PISCINE ST ORENS	2015		Non		3 950,52	-	3 950,52	
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-2138-Autres constructions	Bien non amortissable	AUT03480	AUT03480	PISCINE	Figé	Entrée	Entré	01/01/2005	PISCINE ST ORENS	2015		Non		160 482,06	-	160 482,06	
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-2138-Autres constructions	Bien non amortissable	AUT03481	AUT03481	PISCINE	Figé	Entrée	Entré	01/01/2005	PISCINE ST ORENS	2015		Non		855 480,21	-	855 480,21	
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-2138-Autres constructions	Bien non amortissable	AUT03482	AUT03482	PISCINE	Figé	Entrée	Entré	01/01/2005	PISCINE ST ORENS	2015		Non		33 073,39	-	33 073,39	
DSC ESS EQ	Bâti	EQ-2138-Autres constructions	Bien non amortissable	AUT03484	AUT03484	PISCINE	Figé	Entrée	Entré	01/01/2005	PISCINE ST ORENS	2015		Non		13 993,02	-	13 993,02	
DSC ESS EQ	Route	EQ-2152-Install voirie PISCINE	Bien amortissable nettement individualisé	2018R00004	2018R00004	PISCINE SAINT ORENS/ PARKING	Figé	Entrée	Entré	02/02/2018	PISCINE ST ORENS	2019	20	Oui		1 666,56	581,00	1 085,56	
DFI FC EQ	Route	EQ-2152-Install voirie PISCINE	Bien amortissable nettement individualisé	2017R00003	2017R00003	PISCINE-Installations de voirie ANNUEL 2017	Figé	Entrée	Entré	16/01/2017	PISCINE ST ORENS	2018		20	Oui		4 784,00	11 974,08	7 190,08
DFI FC EQ	Route	EQ-2152-Install voirie PISCINE	Bien amortissable nettement individualisé	2016R00002	2016R00002	PISCINE-Installations de voirie ANNUEL 2016	Figé	Entrée	Entré	26/02/2016	PISCINE ST ORENS	2017		20	Oui		279,00	630,98	351,98
DPSC BAT EQ	Infrastructure	EQ-21538-Autres réseaux	Bien non amortissable	2022I00078	2022I00078	ASTECH n° 2022000681 - A 20 063 PISCINE SPOTS LED	Figé	Entrée	Entré	06/09/2022	PISCINE ST ORENS			Non		6 599,90	-	6 599,90	
DSC ESS EQ	Divers	EQ-2158-Gros install SIVURS	Bien amortissable nettement individualisé	2022D00238	2022D00238	ELEMENT FILTRANT	Figé	Entrée	Entré	14/10/2022	PISCINE ST ORENS	2023	10	Oui		12 648,00	2 528,00	10 120,00	
DSC ESS EQ	Divers	EQ-2158-Gros install SIVURS	Bien amortissable nettement individualisé	2022D00239	2022D00239	ELEMENT FILTRANT (COMPLEMENT)	Figé	Entrée	Entré	14/10/2022	PISCINE ST ORENS	2023	10	Oui		1 671,00	501,00	1 170,00	
DSC ESS EQ	Divers	EQ-2158-Petit instal, mat tech	Bien amortissable nettement individualisé	AUT11910	AUT11910	NETTOYEUR HAUTE PRESSION 1151T	Figé	Entrée	Entré	13/03/2013	PISCINE ST ORENS	2015		3	Oui		699,00	699,00	-
DFI FC EQ	Divers	EQ-2158-Petit instal, mat tech	Bien amortissable nettement individualisé	2016D00049	2016D00049	PISCINE Petites installations,mat tech ANNUEL 2016	Figé	Entrée	Entré	15/06/2016	PISCINE ST ORENS	2017		3	Oui		15 980,90	15 980,90	-
DFI FC EQ	Divers	EQ-2158-Petit instal, mat tech	Bien amortissable nettement individualisé	2017D00016	2017D00016	PISCINE Petites installations,mat tech ANNUEL 2017	Figé	Entrée	Entré	16/01/2017	PISCINE ST ORENS	2018		3	Oui		6 193,29	6 193,29	-

DSC ESS EQ	Divers	EQ-2188-Autres immo PISCINE	Bien amortissable nettement individualisé	2021D00082	2021D00082	SYSTEME INJECTION CHLORE PISCINE	Figé	Entrée	Entré	01/04/2021	PISCINE ST ORENS	2022	10	Oui	816,60	324,00	492,60			
DSC ESS EQ	Divers	EQ-2188-Autres immo PISCINE	Bien amortissable nettement individualisé	2021D00083	2021D00083	ARMOIRES ET AUTRES MOBILIER PISCINE	Figé	Entrée	Entré	01/04/2021	PISCINE ST ORENS	2022	10	Oui	633,24	252,00	381,24			
DSC ESS EQ	Divers	EQ-2188-Autres immo PISCINE	Bien amortissable nettement individualisé	2021D00084	2021D00084	ACHAT MATERIEL TRAVAUX PATAUGEOIRE	Figé	Entrée	Entré	17/05/2021	PISCINE ST ORENS	2022	10	Oui	450,83	180,00	270,83			
DSC ESS EQ	Divers	EQ-2188-Autres immo PISCINE	Bien amortissable nettement individualisé	2021D00120	2021D00120	PATAUGEOIRE	Figé	Entrée	Entré	01/07/2021	PISCINE ST ORENS	2022	10	Oui	149,80	56,00	93,80			
DSC ESS EQ	Divers	EQ-2188-Autres immo PISCINE	Bien amortissable nettement individualisé	2022D00146	2022D00146	climatisation	Figé	Entrée	Entré	26/07/2022	PISCINE ST ORENS	2023	10	Oui	349,00	102,00	247,00			
															EQ-2188-Autres immo PISCINE			16 741,87	6 587,00	10 154,87
															TOTAL			1 770 309,85	56 102,13	1 714 192,72

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le



ID : 031-213101694-20251218-25_CM_DEL_91-DE

Liste des contrats en cours Piscine

1. Caisse enregistreuse CASHPAD
2. Bouteilles oxygène
3. Robot aspirateur
4. TPE

Modèle	Type d'élémer	Libellé élément	Données		
			Somme de Valeur initiale budgétaire	Somme de Montant déjà amorti	Somme de Valeur nette comptable
Bâti	EQ-21314 -Bâ	CHANGEMENT DES GALETS BAS ENTREE PISCINE	7 839	-	7 839
		CLOISON MOBILE /SEPARATION MOB	1 176	-	1 176
		PARKING PISCINE	54 320	-	54 320
		PIETONNIER PARKING PISCINE	2 758	-	2 758
		REPLACEMENT RAILS ENTREE PISCINE	14 786	-	14 786
		RENOVATION DES GEL COAT BASSIN	31 122	-	31 122
		RENOVATION DES GEL-COAT DE LA	4 736	-	4 736
		TRAVAUX 4CO F1461	17 524	-	17 524
		TRAVAUX 4CO F1462 SITE PISCINE	6 538	-	6 538
		TRAVAUX MISE AUX NORMES ACCESS	1 104	-	1 104
		Total EQ-21314 -Bâti Sportifs-cult	141 904	-	141 904
	EQ-21318-Aut	ACHAT GRILLES PERPENDICULAIRES PISCINE SELON DEVIS	2 698	-	2 698
		COUPOLE PISCINE - GALETS DE ROULEMENT	8 921	-	8 921
		ELEMENT SYSTEME FILTRATION PISCINE	4 920	-	4 920
		Total EQ-21318-Autres bâtim publics	16 538	-	16 538
	EQ-21351-Ins	ADAP PISCINE : MISE EN ACCESSIBLE ENTREE	8 229	-	8 229
		ADAP PISCINE ST ORENS OPE 999 2021 0142/9091	931	-	931
		ASTECH n° 2018000426 - ADAP PISCINE : MISE EN ACCE	26 884	-	26 884
		ASTECH n° 2018001259 - PISCINE SAINT ORENS - ASSER	3 753	-	3 753
	ASTECH n° 2019000101 - PISCINE - MISE EN PLACE SER	1 769	-	1 769	
	ASTECH n° 2019000373 - PISCINE GROUPE FROID MISE E	760	-	760	
	ASTECH n° 2019000793 - PISCINE INSTALLATION COMPTE	727	-	727	
	ASTECH n° 2021001189 - A 20 063 PISCINE RELAMPING	2 242	-	2 242	
	ASTECH n° 2022000816 - PISCINE ST ORENS-TX REGISTR	16 734	-	16 734	
	CHAUFFE-EAU ELEC. THERMOR SOUS PISCINE	179	-	179	
	EQUIPEMENT PISCINE CAILLEBOTIS	4 066	-	4 066	
	PISCINE : REMPLACEMENT DU GROUPE FROID ATTENTE 201	28 286	-	28 286	
	PISCINE/ POSE PORTE D'ACCES LO	3 481	-	3 481	

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le



ID : 031-213101694-20251218-25_CM_DEL_91-DE

	RP ADAP PISCINE ST ORENS OPE 999 2021 0142/9091	66	-	
	TRAVAUX 2018 PISCINE ST ORENS-COUPOLLE	5 995	-	5 995
	TRAVAUX PISCINE ST ORENS-COUPOLLE	153 636	-	153 636
	TRAVAUX 2025	128 604		128 604
	Total EQ-21351-Install, aménag const	386 342	-	386 342
	EQ-2138-Autre PISCINE	1 077 605	-	1 077 605
	Total EQ-2138-Autres constructions	1 077 605	-	1 077 605
Total Bâti		1 622 389	-	1 622 389
Divers	EQ-2158-Gros ELEMENT FILTRANT	12 648	3 792	8 856
	ELEMENT FILTRANT (COMPLEMENT)	1 671	501	1 170
	Total EQ-2158-Gros instal, mat techn	14 319	4 293	10 026
	EQ-2158-Petit PISCINE Petites installations,mat tech ANNUEL 2016	15 981	15 981	-
	PISCINE Petites installations,mat tech ANNUEL 2017	6 193	6 193	-
	Total EQ-2158-Petit instal, mat tech	22 174	22 174	-
	EQ-2158-Petit ACHAT FOUR MICRO ONDES PISCINE	55	55	-
	ACHAT MATERIAUX DIVERS PISCINE	900	-	900
	ASPIRATEUR EAU ET POUSSIERE PISCINE	1 138	681	457
	COMPRESSEUR	579	273	306
	COMPTEUR DE PASSAGE FMI	2 465	2 465	-
	JPM REDEX SPECIALE PISCINE COMPLETE (COUPOLE PISCI	12 145	8 096	4 049
	Total EQ-2158-Petit install PISCINE	17 283	11 570	5 713
	EQ-2188-Autre ACHAT COMPRESSEUR	460	135	325
	ACHAT DIFFUSEUR HYPOCHLORITE PISCINE	4 507	2 250	2 257
	ACHAT ELECTRODE CHLORE ORGANIQUE ET POMPE	1 912	382	1 530
	ACHAT MATERIEL TRAVAUX PATAUGEOIRE	451	180	271
	ACHAT POMPE	686	136	550
	ACHAT PROTECTIONS OREILLES	815	243	572
	ARMOIRES ET AUTRES MOBILIER PISCINE	633	252	381
	climatisation	349	102	247
	CLIMATISEUR MOBILE	279	108	171
	MATERIEL DIVERS PISCINE	1 103	220	883
	PATAUGEOIRE	150	56	94
	POMPE FILTRATION SPA PISCINE	1 813	543	1 270

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le



ID : 031-213101694-20251218-25_CM_DEL_91-DE

		PORTE-VETEMENTS PISCINE	2 768	1 656	
		SYSTEME INJECTION CHLORE PISCINE	817	324	493
		Total EQ-2188-Autres immo PISCINE	16 742	6 587	10 155
Total Divers			70 518	44 624	25 893
Immobilisation	EQ-2031-Frais	ASTECH n° 2024000266 - PISCINE-DIAGNOSTIC MULTITEC	2 791	-	2 791
		ASTECH n° 2024000266 - PISCINE-DIAGNOSTIC MULTITEC	2 895	911	1 984
		Total EQ-2031-Frais d'études PISCINE	5 686	911	4 775
Total Immobilisation incorporelle			5 686	911	4 775
Infrastructure	EQ-21538-Aut	ASTECH n° 2022000681 - A 20 063 PISCINE SPOTS LED	6 600	-	6 600
		Total EQ-21538-Autres réseaux	6 600	-	6 600
Total Infrastructure			6 600	-	6 600
Mobilier	EQ 2185 - Ma	INV_1 Samsung Galaxy Xcover 7 5G EE noir 128Go_D	344	-	344
		INV_1 XCOVER7_DSI SI EQS_2024	356	356	-
		JR_INV_1 SAMSUNG GALAXY A23 5G EE NOIR 128 GO_DSI	328	328	-
		Total EQ 2185 - Mat Téléphonie PIS	1 027	684	344
	EQ-21838- Ma	1 PC PORTABLE BUREAUTIQUE_DSI SI EQ_2024	1 200	-	1 200
		1 PC PORTABLE_DSI SI EQ_2022	952	952	-
		1PC FIXE + 1 ECRANS_EQ_2020	910	910	-
		INV_RENOUVELLEMENT MOYENS IMPRESSION_DSI BG_2021	1 362	1 362	-
		Total EQ-21838- Mat informatique PIS	4 423	3 223	1 200
	EQ-21848 - M	PISCINE Mobilier ANNUEL 2018	178	178	-
		Total EQ-21848 - Mobiliers (2184)	178	178	-
Total Mobilier			5 628	4 084	1 544
Route	EQ-2152-Insta	PISCINE SAINT ORENS/ PARKING	1 667	581	1 086
		PISCINE-Installations de voirie ANNUEL 2016	631	279	352
		PISCINE-Installations de voirie ANNUEL 2017	11 974	4 784	7 190
		Total EQ-2152-Install voirie PISCINE	14 272	5 644	8 628
Total Route			14 272	5 644	8 628
Total général			1 725 092	55 263	1 669 829



CONVENTION FINANCIERE POUR LE REMBOURSEMENT DES TRAVAUX PISCINE

ENTRE D'UNE PART :

La Communauté d'Agglomération pour l'aménagement et le développement des coteaux et de la vallée de l'Hers - SICOVAL, dont le siège social est 110 rue Marco Polo, 31670 LABEGE, représentée par son Président en exercice, Monsieur Bruno CAUBET, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil communautaire du 16 juin 2025, rendue exécutoire le 18 juin 2025,

Ci-après dénommée « le SICOVAL » ou « le **Prêteur** »,

ET D'AUTRE PART :

La commune de Labège, dont la mairie est située rue de la Croix Rose, 31670 LABEGE, représentée par son Maire, Monsieur Laurent CHERUBIN, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil municipal du 10 juin 2025, rendue exécutoire le 17 juin 2025,

La commune de Saint-Orens de Gameville, dont la mairie est située au 46 avenue de Gameville, 31 650 SAINT-ORENS DE GAMEVILLE, représentée par son Maire, Madame Dominique FAURE, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil municipal du 23 juin 2025, rendue exécutoire le 25 juin 2025,

La commune d'Auzielle, dont la mairie est située à Le Village, 31650 AUZIELLE, représentée par son Maire, Madame Michèle SEGAFREDO, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil municipal du 19 juin 2025, rendue exécutoire le 25 juin 2025,

La commune d'Escalquens, dont la mairie est située place François Mitterrand, 31750 ESCALQUENS, représentée par son Maire, Monsieur Jean-Luc TRONCO, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil municipal du 7 juillet 2025, rendue exécutoire le 8 juillet 2025,

Ci-après dénommée « les communes » ou « **les bénéficiaires** »,

IL A D'ABORD ETE EXPOSE CE QUI SUIT :

Le Sicoval a modifié, par délibération du Conseil communautaire du 1^{er} juillet 2024, l'intérêt communautaire (SC2024075), de sa compétence "construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire". Le Sicoval n'est donc plus compétent

pour la gestion des deux gymnases et de la piscine situés sur la commune de Saint-Orens mais reste propriétaire des équipements jusqu'à leur cession à cette commune.

Une convention de gestion des équipements a également été conclue entre le Sicoval et les communes, à titre transitoire, afin d'assurer la continuité du service public dans l'attente de cette cession. Celle-ci permet d'obtenir une participation des communes au titre :

- des charges de personnels affectés à la piscine, quelle que soit leur position statutaire ;
- des fournitures relatives à la gestion de la piscine ;
- du coût des contrats de services rattachés à la gestion du service ;
- des autres dépenses, dont les frais de gestion, à l'exclusion de toute autre dépense non strictement liée au fonctionnement du service ;
- et des travaux nécessaires à l'entretien de l'équipement et, le cas échéant, les mensualités d'un emprunt rattaché à l'équipement.

Les communes finançant les équipements intercommunaux sont Labège, Saint-Orens de Gameville, Auzielle et Escalquens.

Il apparaît à présent indispensable de réaliser des travaux urgents de mise en sécurité de la coupole de la piscine à l'été 2025.

Lors d'une réunion réunissant les quatre communes, celles-ci se sont accordées pour que le Sicoval procède à ces travaux. Afin de pouvoir réaliser cet investissement, il est proposé que le budget général de la communauté d'agglomération du Sicoval accorde à son budget annexe Equipements Intercommunal piscine une avance de trésorerie de 67 442€ remboursable sur 3 ans. Cette avance sera versée en une fois dès que la délibération aura acquis un caractère exécutoire. Elle ne donnera pas lieu à versements d'intérêts ni à constitution des garanties.

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de remboursement de cette avance par les communes.

CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1er : Objet de la convention

Par la présente convention, les communes s'engagent à rembourser le montant total des travaux de mise en sécurité de la piscine programmés pour l'été 2025, avancé par le budget annexe Equipements Intercommunaux de la communauté d'Agglomération du Sicoval.

Article 2 : Montant et modalités de remboursement des travaux

Le montant des travaux fixé à 67 442€ sera réparti comme suit entre les communes :

Communes	Quote-part	Montant participation
Auzielle	5,95%	4 013
Esclaquens	25,84%	17 427
Labège	16,04%	10 818
Saint Orens	52,17%	35 184
Total	100,00%	67 442

Article 3 : Durée

Le remboursement interviendra à partir de l'année 2026 pour toutes les communes avec la répartition suivante sur 3 ans.

	Répartition	2026	2027	2028
Auzielle	4 013,00 €	1 337,67 €	1 337,67 €	1 337,67 €
Esclaquens	17 427,00 €	5 809,00 €	5 809,00 €	5 809,00 €
Labège	10 818,00 €	3 606,00 €	3 606,00 €	3 606,00 €
Saint-Orens	35 184,00 €	11 728,00 €	11 728,00 €	11 728,00 €
Total	67 442,00 €			

Article 4 : Imputations comptables

Les communes procéderont à une dépense au chapitre 65 et le Sicoval constatera sur son budget annexe Equipement Intercommunaux des participations au chapitre 74.

Article 5 : Faculté de remboursement anticipé par les communes

Les communes ont la faculté de rembourser par anticipation les sommes qu'elles doivent au Sicoval.

Dans cette hypothèse, la convention prend la ou les communes concerné(e)s mais continue à s'exécuter à l'égard des autres communes.

Article 6 : Règlement amiable des différends – Recours

En cas de différend sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable.

En cas d'échec de la recherche de solution amiable, le litige sera du ressort du tribunal administratif de Toulouse.

Fait à Labège le23.12.2025....., en 5 exemplaires originaux,

Pour le Sicoval

M. Bruno CAUBET, Président



Pour Auzielle

Mme Michèle SEGAFREDO, Maire



Pour Escalquens

M. Jean-Luc TRONCO, Maire



Pour Labège

M. Laurent CHERUBIN, Maire



Pour Saint-Orens de Gameville

Mme Dominique FAURE, Maire



CONVENTION PORTANT SUR LA GESTION DE LA PISCINE DES TOURNESOLS

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

- **LE SICOVAL**, communauté d'agglomération, dont le siège est situé au 110 rue Marco Polo, 31670, LABEGE CEDEX, représenté par son Président, dûment habilité aux termes d'une délibération du 1^{ER} juillet 2024

Désignée ci-après « **le SICOVAL** »

Et

- **LA COMMUNE DE SAINT ORENS DE GAMEVILLE**, dont le siège est situé au 46 avenue de Gameville, 31650 Saint-Orens de Gameville, représentée par Monsieur Serge Jop, siégeant en qualité de maire, dûment habilité aux termes d'une délibération du conseil municipal du 16 SEP. 2024 ;

Désignée ci-après « **la COMMUNE DE SAINT ORENS DE GAMEVILLE** »,

Et

- **La Commune d'AUZIELLE**, dont le siège est situé au Place du Village 31650 AUZIELLE, représentée par Madame Michèle Ségafredo, siégeant en qualité de maire, régulièrement habilitée à signer le présent protocole par une délibération du

Désignée ci-après « **la Commune d'AUZIELLE** »

Et

- **La Commune d'ESCALQUENS**, dont le siège est situé Place François Mitterrand, 31750 ESCALQUENS, représentée par Monsieur Jean-Luc Tronco, siégeant en qualité de maire, habilité à signer le présent protocole par une délibération du 19 septembre 2024,

Désignée ci-après « **la Commune d'ESCALQUENS** »

Et

- **La Commune de LABEGE**, dont le siège est situé rue de la Croix-Rose 31670 Labège, représentée par Monsieur Laurent Chérubin, siégeant en qualité de maire régulièrement habilité à signer le présent protocole par une délibération du

Désignée ci-après « **la Commune de LABEGE** »

Désignées ensemble ci-après « les parties »

PREAMBULE

En 1973, le Syndicat d'équipements sportifs et sociaux-culturels de Saint Orens-Labège est créé entre les communes de Saint-Orens de Gameville et Labège. Son périmètre sera étendu en 1974 aux communes d'Auzielle et d'Escalquens et le Syndicat se transformera alors en syndicat intercommunal dénommé « Syndicat d'aménagement et de développement des coteaux de la vallée de l'Hers » (ci-après, « SICOVAL »).

Ses statuts prévoyaient que le Syndicat était compétent pour « *construire et gérer un centre intercommunal comprenant un collège d'enseignement secondaire, des équipements sportifs et sociaux-culturels communs aux communes d'Auzielle, Escalquens, Labège et Saint-Orens* ».

C'est en application de ces dispositions que le Syndicat a fait l'acquisition, en 1976, d'un terrain pour accueillir la piscine des Tournesols située sur la Commune de Saint-Orens de Gameville.

En 1992, à la suite de la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République (dite « loi ATR »), le SICOVAL est devenu une communauté de communes.

La Commune de Saint-Orens de Gameville a demandé, à ce moment-là, à se retirer du Syndicat pour adhérer au district de Toulouse.

Aucune répartition de l'actif et du passif n'a eu lieu au moment du retrait de la commune de Commune de Saint-Orens de Gameville de sorte que le SICOVAL est demeuré le propriétaire de la piscine des tournesols.

Puis, par une délibération n°..... en date du 1^{er} juillet 2024, le SICOVAL a modifié son intérêt communautaire en matière de « *Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire* ». En application de cette délibération, le SICOVAL n'est, désormais, plus compétent pour exercer sa compétence sur la piscine des tournesols située sur la Commune de Saint-Orens de Gameville, à partir du 1^{er} octobre 2024.

En l'attente de la répartition de l'actif et du passif s'agissant de la piscine des tournesols, le SICOVAL demeure le propriétaire de cette dernière.

Dans ces conditions et afin d'assurer la continuité du service public de la piscine des tournesols sur la Commune de Saint-Orens de Gameville, les parties se sont rapprochées pour trouver l'outil permettant une coopération entre le SICOVAL et les communes d'Auzielle, d'Escalquens, de Saint-Orens de Gameville et de Labège et ainsi confier la gestion de la piscine des tournesols au SICOVAL.

La présente convention de gestion vise à préciser les conditions dans lesquelles le SICOVAL assurera, à titre transitoire, la gestion des services de la piscine des tournesols.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Dans le cadre d'une bonne gestion de la piscine des tournesols située à Saint-Orens de Gameville, sa gestion est confiée au SICOVAL.

ARTICLE 2 : MODALITÉS D'ORGANISATION DES MISSIONS

Le SICOVAL assure les missions du service de la piscine des tournesols au sein des locaux mentionnés à l'article 1^{er}.

Le SICOVAL s'engage à respecter l'ensemble des normes, procédures et réglementations applicables ainsi que tout texte juridiquement opposable dans l'exercice des missions qui lui incombent au titre de la présente convention.

Il met en œuvre tous les moyens nécessaires au bon exercice des missions qui lui sont confiées.

En outre, le SICOVAL assure la gestion de tous les contrats en cours afférents aux missions visées dans la présente convention et listés à l'annexe 1.

Il prend toutes décisions, actes et conclut toutes conventions nécessaires à l'exercice des missions qui lui sont confiées.

Les communes devront être informées, par tous moyens, de la réalisation des missions confiées au SICOVAL.

Les missions exercées par le SICOVAL feront l'objet d'un remboursement dans les conditions prévues à l'article 4 de la présente convention.

En outre, les communes s'engagent à ne pas entraver la gestion par le SICOVAL du service ainsi confié.

ARTICLE 3 : PERSONNELS ET SERVICES

En l'absence d'accord concernant la répartition des personnels entre les communes de communes d'Auzielle, d'Escalquens et de Labège et le SICOVAL en application de l'article L. 5211-4-1 du CGCT, les missions visées à l'article 2 de la présente convention sont exécutées par les agents du SICOVAL qui ainsi demeurent sous l'autorité hiérarchique du Président du SICOVAL, en application des lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : MODALITÉS FINANCIÈRES, COMPTABLES ET BUDGÉTAIRES

4.1 Rémunération

L'exercice par le SICOVAL des missions définies à l'article 2 de la présente convention ne donne lieu à aucune rémunération.

4.2 Dépenses et recettes liées à l'exercice des missions

Le SICOVAL engage et mandate l'ensemble des dépenses liées à la réalisation des missions définies à l'article 2 de la présente convention et qui sont nécessaires à l'exercice des missions exercées.

Il encaissera le cas échéant l'intégralité des recettes non fiscales liées à l'exercice des missions objets de la présente convention. S'agissant de la tarification des entrées, elle sera validée par le conseil communautaire du Sicoval sur proposition des quatre communes.

Le remboursement des frais s'effectue sur la base d'un coût global de gestion comprenant :

- les charges de personnels affectés à la piscine, quelle que soit leur position statutaire ;
- les fournitures relatives à la gestion de la piscine ;
- le coût des contrats de services rattachés à la gestion du service ;
- les autres dépenses, dont les frais de gestion, à l'exclusion de toute autre dépense non strictement liée au fonctionnement du service ;
- Les travaux nécessaires à l'entretien de l'équipement et, le cas échéant, les mensualités d'un emprunt rattaché à l'équipement.

A la fin de chaque semestre, un état des dépenses acquittées et des recettes perçues pour l'exercice des missions définies à l'article 2 sera fournie aux Communes accompagné des justificatifs.

4.3 Modalités de remboursement

Les Communes assureront la charge des dépenses nettes réalisées par le SICOVAL.

Chaque Commune prendra à sa charge un pourcentage des dépenses acquittées par le SICOVAL, calculé en fonction de la population issue des données INSEE.



Population légale en vigueur à compter du 1er janvier 2024		
Commune	Nbre hab	%
<i>Auzielle</i>	1 600	5,92%
<i>Escalquens</i>	7 116	26,35%
<i>Labège</i>	4 268	15,80%
<i>Saint Orens</i>	14 022	51,92%
Total	27 006	100,00%

Le remboursement par les Communes des sommes engagées par le SICOVAL sera effectué par le comptable assignataire dans un délai de 30 jours à compter de la réception de l'état semestriel des dépenses mentionné au dernier alinéa de l'article 4.2.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITÉS

Le SICOVAL est responsable des éventuels dommages résultant de ses obligations ou du non-respect de ses obligations mentionnées dans la présente convention.

Il est tenu de couvrir sa responsabilité par une ou plusieurs polices d'assurance et de souscrire tous les contrats la garantissant contre les risques inhérents à l'exercice des missions décrites à l'article 2 de la présente convention.

ARTICLE 6 : ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention entre en vigueur au 1^{er} octobre 2024 et prend fin à la date d'effectivité de la dévolution patrimoniale de la piscine des tournesols aux quatre communes.

La présente convention pourra être résiliée avant son terme par accord entre les parties sous réserve de respecter un préavis de six mois.

ARTICLE 6 : COMPETENCE DE JURIDICTION

Les parties s'engagent à rechercher, en cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la convention, toute voie amiable de règlement avant de soumettre tout différend à une instance juridictionnelle.

En cas d'échec de voies de résolution amiables, tout contentieux portant sur l'interprétation ou sur l'application de cette convention devra être porté devant le Tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Labège, le 18 FEV. 2025

Pour le SICOVAL
Le Président



Pour la Commune d'Escalquens
Le Maire



Pour la Commune d'Auzielle

Le Maire



Le Maire,
Michèle SEGAFRETTA

Pour la Commune de Saint-Orens de
Gameville

Le Maire



Pour la commune de Labège

Le Maire

